

Les relations entre un Electeur de Cologne et Prince-Evêque de Liège et un

Electeur de Bavière, Gouverneur des Pays-Bas,

au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles

Bruno Demoulin

I. De Munich à Cologne et Bruxelles (1671-1688)

Dans la seconde partie du siècle de Louis XIV, les Pays-Bas espagnols et la Principauté de Liège entretiennent des relations particulières en raison de la présence à leur tête de deux frères issus de la prestigieuse maison des Wittelsbach. L'un Maximilien-Emmanuel, der « Blaue Kurfürst », était électeur de Bavière et sera gouverneur des Pays-Bas, l'autre Joseph-Clément de Bavière, électeur de Cologne (1688-1723) sera évêque et prince de Liège de 1694 à 1723. Leur destin dans nos régions est intimement lié et mérite une analyse approfondie¹.

C'étaient les enfants de l'électeur Ferdinand-Marie de Bavière, et d'Henriette-Adélaïde de Savoie. Cette dernière unira ses efforts à ceux du chancelier von Schmid pour convaincre son mari de se rapprocher de la France, ce qui aboutira au traité de 1670. Ce traité d'une durée de dix ans, visait à constituer dans l'Empire un important groupe d'Etats favorables à

¹ Sur Joseph-Clément de Bavière et la Principauté de Liège en général, consulter B. DEMOULIN, *Politique et croyances religieuses d'un évêque et d'un prince de Liège, Joseph-Clément de Bavière (1694-1723)*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1983; IDEM, *Recueil des Instructions aux Ambassadeurs et ministres de France, T.XXXI, Principauté de Liège*, Paris, Ministère des Affaires étrangères, 1998; B.DEMOULIN et J.L. KUPPER, *Histoire de la Principauté de Liège*, Toulouse, Privat, 2002 et s.l.d des mêmes, *Histoire de la Wallonie*, Toulouse, Privat, 2004.

Sur Maximilien-Emmanuel de Bavière, relevons L. HÜTTL, *Max Emmanuel der Blaue Kurfürst, 1679-1726. Eine politische Biographie*, Munich, 1976 ; P.C. HARTMANN, « Die Subsidien und Finanzpolitik Kurfürst Max Emmanuel von Bayern im spanischen Erbfolgekrieg (1703-1714) » dans *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, t 32, 1, 1969, p. 238-289; *Kurfürst Max Emmanuel, Bayern und Europa um 1700*, 2 vol, Munich, 1976 et R. de SCHRYVER, *Max II Emmanuel von Bayern und das Spanische Erbe*, Mainz, Ph. Von Zabern, 1996 ainsi que C. de MOREAU de GERBEHAYE, « Maximilien-Emmanuel, souverain méconnu des Pays-Bas, et son sceau princier (1711-1714) » dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial, 79, 2006, p.331-361.

Sur le plan général, K. MALETTKE, *Les relations entre la France et le Saint-Empire au XVII^e siècle*, Paris, 2001.

Louis XIV. Celui-ci s'assurait de l'appui de la Bavière dans la Succession d'Espagne en échange de riches subsides qui rapporteront 2.130.000 fl à l'électeur de 1671 à 1680².

Louis XIV scellera cette alliance par le mariage du Dauphin avec la princesse Christine. La disparition de Ferdinand-Marie en 1679 ouvrit la voie à la régence de son frère Maximilien-Philippe, favorable à Vienne. Les fameuses réunions pratiquées dès 1679 par la France, réunions qui eurent un grand retentissement dans l'Empire, gagnèrent ensuite aux vues impériales le jeune Maximilien-Emmanuel³, séduit de surcroît par de substantiels subsides, 250.000 fl en temps de paix et 450.000 fl en temps de guerre. Le traité du 26 janvier 1683 prévoyait également la mise sur pied par Maximilien-Emmanuel de 8.000 hommes. Les Wittelsbach allaient désormais être unis aux Habsbourgs pendant près de vingt ans, mais non sans heurts. Le mariage en 1685 de Marie-Antonia, fille de Léopold, avec Maximilien-Emmanuel illustra ce rapprochement.

*

* *

Maximilien-Emmanuel se préoccupa d'assurer l'avenir de son jeune frère Joseph-Clément en le plaçant à la tête des évêchés bavarois de Ratisbonne et Freising (1683-1685). Ce n'était que broutilles en comparaison de l'objectif essentiel qui consistait dans le maintien de l'électorat de Cologne⁴ et de la principauté de Liège aux mains des Wittelsbach. La

² A. KRAUS, « Bayern im Zeitalter des Absolutismus (1651-1745) » dans *Handbuch der bayerischen Geschichte*, II, 1969, p.418-423 et L. HÜTTL, « Kaspar von Schmid (1622-1693, ein Kurbayerischer Staatsmann aus dem Zeitalter Ludwigs XIV » dans MBM, 29, Munich, 1971, p.301 ainsi que K. MALETTKE, *op.cit.*, p.304-305.

³ R. PILLORGET, « Jean-Hugues d'Orsbeck et la politique des réunions, 1678-1688 », dans *Revue d'Histoire diplomatique*, 1965, p. 315-337 et R. de SCHRYVER, *op.cit.*, p.13-20.

⁴ Sur ce sujet, G. Von LOJEWSKI, « Bayerns Weg nach Köln », dans *Bonner Historische Forschungen*, Bd 21, 1962 ; E. BÖHMLANDER, *Die Wahl des Herzogs Klemens von Bayern zum Erzbischof von Cöln 1688*, Munich, 1912 ; K. JAITNER, « Reichstkirchenpolitik und Rombeziehungen, Philipp Wulhelm von Pfalz-Neubourg », dans *Annalen der historischen Vereins für den Niederrhein (A.H.V.N.)*, t. 178, 1976, p. 114-131 ; M. BRAUBACH, *Wilhelm von Fürstenberg (1629-1704) und die französische Politik im Zeitalter Ludwigs XIV.*, dans *Bonner Historische Forschungen*, t. 36, 1972, et J. O'CONNOR, *Negotiator out of season, the career of Wilhelm Egon von Fürstenberg, 1629 to 1704*. University of Georgia Press, 1978, ainsi que l'excellente biographie critique de G. MOISSE-DAXHELET sur Guillaume-Egon de Fürstenberg, synthétisant ses autres articles parus dans la *Biographie nationale*, t.34, fasc.1, 1967, p. 346-374. K. MALETTKE, *op.cit.*, p.373-374, 420-421.

succession de Maximilien-Henri de Bavière (1650-1685) était ainsi en jeu. Face à Joseph-Clément de Bavière, Guillaume-Egon de Fürstenberg, l'homme clé de la politique rhénane de Louis XIV se révéla un redoutable concurrent. Le roi de France ne pouvait laisser le champ libre aux Wittelsbach à Cologne, même si des tentatives de séduction continuèrent sous la conduite notamment de Villars⁵. Louis XIV réussira à convaincre Maximilien-Henri de prendre Guillaume-Egon comme coadjuteur : il fut postulé le 7 janvier 1688.

Aussitôt, il écrira à Joseph-Clément qu'il s'engageait à le prendre à son tour comme coadjuteur, une fois le pauvre Maximilien-Henri enterré. Le souci de ne pas brusquer les Wittelsbach de Munich est caractéristique de la politique française du moment. Villars ne devait-il pas appâter l'électeur de Bavière par l'offre de rattacher les villes impériales de Ratisbonne, Nuremberg et Augsbourg à la Bavière et par l'espoir de son élection au trône impérial⁶ ? Quant à Joseph-Clément, Louis XIV lui réservait une jeune infante portugaise qui satisferait sans nul doute ses ardeurs... Il est curieux de constater à quel point la diplomatie de Versailles se berça de l'illusion de voir les Wittelsbach se priver de Cologne, l'un des atouts de leur puissance. L'émissaire bavarois Karg fut chargé en mars 1688 de ramener Maximilien-Henri au sein de sa famille tout en ménageant Fürstenberg⁷. Il réussira après bien des péripéties à amener Maximilien-Henri à deux jours de sa mort, à déshériter Fürstenberg et à instituer son cher parent, le vainqueur des Turcs, Maximilien-Emmanuel, légataire universel⁸.

⁵ G. LIVET, *Recueil des instructions aux ambassadeurs et ministres de France XXVIII Etats allemands*, t.2, *Electorat de Cologne*, Paris, 1963, p.77-79, instruction à Gravel de Marly, du 4 février 1685 ; Bayerische Hauptstaatsarchiv, Kasten schwarz, 6471, Mayr à Maximilien-Emmanuel, Paris, 8 janvier 1685 ; récit de son audience auprès de Colbert de Croissy, du 18 décembre 1684 et A. LEBON, *Recueils des instructions aux ambassadeurs et ministres de France*, t.VII, *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts*, Paris, 1889, p.82-84, instruction du 14 janvier 1687.

⁶ A. LEBON, *Recueil des instructions ...*, p.87-92. Mémoire du 5 novembre 1687 et du 3 décembre 1687 pour Villars. – G.PFEIFFER, « Ein Französische-Bayerischer Mediatisierungsplan 1687/1688 » dans *Zeitschrift für bayerische Landesgeschichte*, t.27, 1964, p. 154-158 (Z.B.L.G.); L. HÜTTL, *Geistlicher Fürst und geistliche Fürstentümer im Barock und Rokoko*, dans Z.B.L.G., t.37, 1974, p. 40-44 et K. MALETTKE, *op.cit.*, p.471-487.

⁷ E. ROTH, *Geschichte der freiherrlichen Familie Karg von Bebenbourg*, Munich, 1891, p.9, L. Jadin, *Correspondance du baron Karg de Bebenbourg avec le cardinal Paolucci*, t. I (1700-1711), dans *Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. XV, 1968, p. XI-XIV et B. DEMOULIN, « Karg de Bebenbourg » *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, t.XXVIII, 2003, col.972-974.

⁸ L. ENNEN, *Der Spanische Erbfolgekrieg und der Churfürst Joseph Clemens von Köln*, Iena, 1851, n°I, p. X-XIII. Le 1^{er} juin 1688.

La légende qui s'était créée autour de Maximilien-Emmanuel, libérateur de Vienne en 1683, vainqueur de la bataille de Mohacs en 1687 fut déterminante, car le pape Innocent XI lui apporta son appui. Celui-ci était tenu très soigneusement au courant de ses hauts faits par des envoyés de l'électeur et encouragé par le duc de Medinacelli, au nom de la Cour de Madrid tout aussi vivement impressionnée par les exploits du « Blaue Kurfürst »⁹. Ceux-ci le mettaient de surcroît en excellente posture dans la course à la succession de Charles II qui faisait l'objet de toute la sollicitude de Maximilien-Emmanuel depuis 1686¹⁰.

Aussi, à peine Maximilien-Henri eut-il rendu le dernier soupir le 3 juin 1688, qu'Innocent XI répondant à l'électeur de Bavière¹¹ octroyait à Joseph-Clément un bref d'éligibilité (refusé à Fürstenberg) pour Cologne mais aussi pour Liège et pour Hildesheim. Il devrait toutefois abandonner Freising et Ratisbonne¹². Le jeune tonsuré n'avait-il pas toutes les « vertus » des Princes de Bavière¹³ ? Le pape avait cependant eu quelques hésitations en raison des bruits fondés, et démentis par Scarlatti, le ministre de Bavière auprès du Saint-Siège, sur son manque de vocation. Le 19 juillet 1688, Joseph-Clément de Bavière recueillit 9 voix et Fürstenberg seulement 13 voix plus une le lendemain. Ce sera en faveur de Joseph-Clément que la Congrégation consistoriale tranchera le 15 septembre¹⁴, arrêt confirmé par le pape le 20 septembre¹⁵. Dès le 18, Innocent XI l'annonçait à l'élu invoquant la superbe

⁹ Archives de Simancas, *Secretaria de Estado, Negociaciones de Roma*, legajos 3075 à 3077 : toute la correspondance entre le Conseil d'Etat et Medinacelli en 1688. Sur le duc de Medinacelli : J. LEFEVRE, « L'Ambassade d'Espagne auprès du Saint-Siège au XVII^e siècle », dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome (B.I.H.B.R.)*, 1936, fasc. CXVII, p. 29-30.

¹⁰ A. LEGRELLE, *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, 1^e éd., vol.I, Paris-Gand, 1888, p. 287-290. L'archevêque de Tolède fit célébrer une messe pour sa guérison quand il fut blessé en 1687 et R. de SCHRYVER, *Max II Emmanuel von Bayern und das Spanische Erbe*, Mainz, 1996.

¹¹ Archivio Segreto Vaticano (A.S.V.), *Lettere di Principi*, 118, f° 174-175, Munich, le 21 mai 1688.

¹² L. ENNEN, *op. cit.*, pièce 2, p. XIII-XV. Bref du 19 juin 1688 et A. LATREILLE, « Innocent XI, pape janséniste », dans les *Cahiers d'Histoire*, t. I, 1936, p. 9-39.

¹³ A.S.V., *Epistolae ad Principes*, f° 57v°-58, le 6 juillet 1688 à Maximilien-Emmanuel et f° 63-63v° à Joseph-Clément, le 17 juillet.

¹⁴ Hauptstaatsarchiv Düsseldorf (D. Sta.), KK, VIII, 56, f°41

¹⁵ D. Sta., KK, VIII, 60, f° 2-7 (original).

victoire de Maximilien-Emmanuel à Belgrade¹⁶. Les menaces de guerre et les menées de Louis XIV avaient aussi forcé la décision papale¹⁷.

*

* *

Le 10 septembre 1688, les troupes françaises entraient dans l'électorat de Cologne et la diplomatie persuasive de Villars revenu à Munich peu après, ne suffit pas à effacer ces coups portés à la Maison des Wittelsbach¹⁸. Louis XIV rejeta l'offre de Maximilien-Emmanuel de reconnaître son frère¹⁹ et tenta encore de l'appâter par la coadjutorerie ou l'Infante du Portugal, mais sans succès²⁰. A Liège, l'élection était fixée, elle, au 17 août 1688. M.P. Harsin a savamment exposé les caractéristiques de la politique française dans le mois précédant l'élection²¹. Nous reviendrons prochainement dans un article sur cette passionnante élection liégeoise qui aboutit à la montée sur le trône de Saint-Lambert, de Jean-Louis d'Elderén (1688-1694).

II. Liège, objectif de la politique de séduction de l'électeur de Cologne et de Maximilien-Emmanuel de Bavière (1688-1694)

¹⁶ A.S.V., *Epistolae ad Principes*, 78, f° 68-68°v, à Maximilien-Emmanuel ainsi que f°69 à Maximilien, du 20 septembre et f° 96 du 17 décembre 1688. Dès le 8 octobre 1688, Joseph-Clément le remerciait. – *Lettere di Principi*, 118, f° 325.

¹⁷ Archives de Simancas, *Secretaria de Estado, Negociaciones de Roma*, legajo 3101, Madrid, le 24 octobre 1688. Le pape avait été tellement indigné des menaces de Louis XIV qu'il ordonna de publier les bulles en faveur de Joseph-Clément. Cf. A.M. TRIVELLINI, *Il cardinale Francesco Buonvisi nunzio a Vienna (1675-1689)*, Florence, 1958, p. 90-92.

¹⁸ A. LEBON, *op. cit.*, p. 93-96, Mémoire du Roi pour servir d'instruction au marquis de Villars ... 21 septembre 1688 et Archives du Ministère français des Affaires étrangères, (A.M.A.E.), *Correspondance politique (C.P.)*, Bavière, f° 23-26, lettre du Roi à Villars, 7 octobre 1688.

¹⁹ Bay.H. Sta., K.s., 6471, Lettre de Maximilien-Emmanuel à Louis XIV lui annonçant la confirmation papale et lui demandant son appui.

²⁰ A.M.A.E., *C.P.*, Bavière, 47, f° 92, lettre du Roi du 11 novembre et f° 195v°, 208-208v°, les 22 et 25 décembre. Maximilien-Emmanuel a refusé la proposition de marier son frère à l'Infante de Portugal.

²¹ P. HARSIN, *Les relations extérieures, de la Principauté de Liège sous Jean-Louis d'Elderén et Joseph-Clément de Bavière (1688-1718)*, Paris-Liège, 1927, p.36-54.

Les relations entre l'électeur de Bavière et l'Empereur qui s'étaient détériorées sous l'influence de Villars, s'améliorèrent considérablement quand Maximilien-Emmanuel obtint l'assurance d'accéder au gouvernement général des Pays-Bas. Cette promesse détermina la conclusion du traité du 4 mai 1689²². Maximilien-Emmanuel devra néanmoins attendre plus de deux ans avant que le roi d'Espagne Charles II, sous la pression de Guillaume III d'Orange, devenu le meilleur allié de Maximilien, ne le place à la tête de ces Pays-Bas tant désirés²³. L'opposition de l'électeur Palatin, un rival, et de sa sœur Marie-Anne Pfalz Neubourg, reine d'Espagne, ainsi que les réticences de l'Empereur, n'empêchèrent pas Maximilien de conquérir un gage essentiel qui servira à son grand projet : recueillir un jour la Succession d'Espagne en faveur de ses descendants.

Gouverneur général des Pays-Bas et « détenant » grâce à son frère, l'électorat de Cologne, il allait de soi que la Principauté de Liège qui unissait ces deux Etats devait revêtir une importance considérable aux yeux d'un homme dont la Bavière était le seul « patrimoine » assuré. Mais bien avant cette désignation, dès le mois d'octobre 1688, Joseph-Clément demandait à Jean-Louis d'Elderen de lui conférer le canonicat devenu vacant par son accession à l'épiscopat et assurait le Chapitre cathédral de Saint-Lambert de son zèle et de son désir d'établir une amitié parfaite avec lui ²⁴.

S'il ne fut pas exaucé immédiatement, Joseph-Clément dut à peine patienter un an avant d'accéder au Chapitre²⁵. Ses lettres de noblesse seront présentées par les comtes Ferdinand-Maximilien-Emmanuel de Berlo déjà proposé comme évêque de Bruges en 1689 ²⁶ et par Jean-Alphonse de Berlo, gouverneur de la Citadelle, les plus fidèles alliés de la Maison des Wittelsbach à Liège. L'électeur de Cologne fut admis dès le mois de juin 1690²⁷.

²² A.M.A.E., *C.P., Bavière*, 42, f° 11-15, Traité du 4 mai 1689, ratifié le 5. Il sera confirmé le 12 février 1692 et K.MALETTKE, *op.cit.*, p.487.

²³ Décret du 12 décembre 1691. A. KRAUS, *op. cit.*, p.433 et R. de SCHRYVER, *op.cit.*, p.49-55.

²⁴ Bay. H. Sta., K.s. 2166, lettres du 6 octobre 1688.

²⁵ Archives de l'Etat de Liège (A.E.L.), *Cathédrale, Secrétariat*, réception des chanoines, reg. 213, f°244-250. Lettre de provision de Jean-Louis d'Elderen du 16 décembre 1689 pour le canonicat rendu libre par la mort du baron Arnold-Udalric de Renesse.

²⁶ Bay. H. Sta., K.s. 2166, lettre du 22 août 1689 au marquis Gastanaga, gouverneur de Flandre.

²⁷ A.E.L., *Cathédrale*, 213, f° 245-248 v°, les témoins ont déposé le 13 juin 1690. La constitution pour prendre possession datait du 29 mars 1690 et investissait Ferdinand de Berlo et Jean-Arnold de Bocholtz. L'admission eut lieu le 26 juin 1690.

Il avait trouvé un appui puissant et intéressé en la personne du chanoine Godefroid-Udalric de la Margelle, prévôt de Maastricht, soutenu par l'Espagne, parent et conseiller influent de Jean-Louis d'Elderen²⁸. C'était un « personnage » qui, dans les repas, était « le premier à porter le brindisi et à faire tomber les autres dans l'ébriété ». Sa correspondance témoigne de l'activité déployée par la Maison de Bavière. Celle-ci fit des avances, dès décembre 1691, auprès du nonce pour que la papauté demandât à Jean-Louis d'Elderen de prendre Joseph-Clément comme coadjuteur. Ce fut sans succès car le Secrétaire d'Etat se retrancha derrière la liberté de l'évêque qui devait lui-même proposer son coadjuteur²⁹.

Maximilien-Emmanuel, légataire universel de Maximilien-Henri, tenait d'autre part en haleine les anciens « amodiateurs » des revenus de la mense épiscopale parmi lesquels se trouvaient des chanoines. Ces « amodiateurs » avaient pris ces revenus à ferme de 1684 à 1688, après avoir conclu un traité avec l'électeur de Cologne. C'est ainsi qu'il était dû à ces fermiers 21.982 écus 40 s. 18 d. De surcroît, ils étaient poursuivis pour le paiement de gages arriérés aux ministres et pour d'autres dettes³⁰. Sur le conseil du tréfoncier Jean-Pierre Burman, l'héritier se justifiait de son incapacité à les rembourser puisqu'il ne jouissait pas de son héritage. Celui-ci n'avait-il pas été emporté quasi totalement par Fürstenberg dans ses malles ? Fürstenberg s'était ainsi emparé des médailles (montant à 100.000 écus), de la vaisselle d'argent (d'une valeur de 25 à 30.000 écus), des pierres précieuses de Maximilien-Henri, sans parler de 25.000 ducats et d'autres espèces d'or³¹. Mais généreusement et fort habilement, Maximilien-Emmanuel laissa aux fermiers les « restances » des comptes antérieurs, si les Etats et le Prince l'acceptaient³².

*

* *

²⁸ de THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, 1871, p. 275 et 328-329.

²⁹ A.S.V., *Nunziatura di Colonia*, 72, f°3, lettre chiffrée au nonce du 6 décembre 1691.

³⁰ Bay. H.Sta., K.s. 2165, compte de 1686-1687 conclu le 31 mars 1688.-*Ibid.*, 16810, compte des amodiateurs conclu à Bonn le 30 juillet 1688.

³¹ A.M.A.E., *C.P., Cologne*, 43, f°57 et 110, de Heron à Louis XIV, Bonn, 10 et 31 janvier 1689.

³² Bay. H.Sta., K.s. 1047, lettre de Burman de Cologne, du 22 avril 1691 qui joint une lettre de demande des amodiateurs et K.s. 16810, nouvelle lettre des amodiateurs du 11 décembre 1691 et décret de Maximilien-Emmanuel.

Ce n'étaient là toutefois qu'escarmouches et les négociations ne commencèrent réellement qu'en 1692 quand Joseph-Clément, élu depuis trois ans déjà, vint pour la première fois dans son électorat sur les injonctions de son frère. C'est, à Cologne que Joseph-Clément élaborera, avec le chanoine Burman, la tactique à suivre pour devenir coadjuteur de Jean-Louis d'Elderen. Cette tactique devait ensuite recevoir l'aval de Maximilien-Emmanuel³³. L'intervention de T'Serclaes de Tilly, le général des troupes liégeoises, depuis le 10 juillet 1689, après avoir été détaché à Liège par le roi d'Espagne, était notamment souhaitée auprès de son ami le grand-doyen Méan³⁴. Ces deux derniers ne dirigeaient-ils pas le gouvernement de la principauté ?

Une visite à Liège fut même évoquée puis reportée. La Principauté était la proie des armées européennes depuis la déclaration de guerre à la France du 7 avril 1689. L'incendie de Huy en 1689 puis le bombardement de Liège en 1691 avaient douloureusement marqué le pays. Ce drame justifia une demande de Jean-Louis d'Elderen à l'Empereur, en vue de la diminution de la matricule de la Principauté dans les contributions de l'Empire ; Maximilien-Emmanuel s'empressa, l'année suivante, de l'appuyer sur le conseil de Joseph-Clément³⁵. Les Liégeois aspiraient à la neutralité.

Nous analyserons dans l'article évoqué ci-dessus le chassé-croisé qui aboutira en avril 1694 à l'élection de Joseph-Clément de Bavière. Celui-ci assisté de son frère, devra lutter jusqu'au bout contre le fils de l'électeur palatin soutenu par Méan, l'Empereur et les Puissances maritimes. Les mobiles de la politique impériale nous sont dévoilés par le nonce de Cologne : les Habsbourgs craignaient trop d'accroître la puissance de la Maison de Bavière aux frontières des Pays-Bas que Léopold comptait revendiquer lors de la Succession d'Espagne³⁶. Guillaume III ne pouvait s'accommoder de la présence à Liège d'un électeur de Cologne, frère du Gouverneur général des Pays-Bas, issus d'une famille jadis favorable à la France. Cette dernière assurera d'ailleurs in extremis le succès du Wittelsbach, prévoyant déjà l'avenir.

³³ Bay. H.Sta., K.s. 1052, lettre de Joseph-Clément à Maximilien du 12 mai 1692, Cologne et K.s. 2168, lettre de Joseph-Clément au même, Bonn, 17 avril 1692, puis memorandum du 20 mai 1695 de Burman de 30 questions.

³⁴ E. JORDENS, « Albert-Octave de T'Serclaes Tilly », dans la *Biographie nationale*, t. 25, 1930-1932, col. 727-762.

³⁵ Bay. H. Sta., K.s. 2167, f°2, avec une lettre de l'électeur de Trèves dans le même sens du 11 mai 1692 et D. Sta., KK, VI, 1603, f° 37, Joseph-Clément à son frère, Cologne, 24 avril 1692.

³⁶ A.S.B., *Nunziatura di Colonia*, 72, f° 149, Cologne, 21 mars 1694.

Quant à l'Espagne, elle avait été prise entre deux feux. Le ralliement du général T'Serclaes à la cause bavaroise avait été précieux. Le titre de prince accordé à T'Serclaes par Charles II, en 1693, sur les instances de Maximilien-Emmanuel, avait stimulé son ardeur³⁷. Charles II, quant à lui, tiraillé entre sa mère, fervente alliée de Maximilien-Emmanuel en qui elle voyait le père du futur roi d'Espagne, et sa femme, la sœur de Louis-Antoine de Neubourg, il adopta une attitude ambiguë. Il souhaita bon succès en mars à Maximilien-Emmanuel³⁸ après que celui-ci l'eut assuré de l'obéissance parfaite de Joseph-Clément³⁹ et s'en tint là à l'égard de ces deux candidats. De toute façon, le résident espagnol à Liège, Friesen, protestait de son dévouement à la cause bavaroise⁴⁰ et l'ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne le marquis de Hoensbroeck, choisi par le gouverneur des Pays-Bas, pour assister à l'élection, sera tout acquis à sa cause.

Maximilien-Emmanuel saura répandre l'or pour gagner les dernières consciences et n'hésitera pas à faire marcher ses troupes vers Liège, face aux menaces hollandaises contre Joseph-Clément⁴¹. Le dossier des deux élections qui eurent lieu le 20 avril fut transmis à Rome où la congrégation consistoriale, libérée par la mort du Grand Maître en mai, proclame, à l'unanimité le 18 septembre 1694, Joseph-Clément évêque et prince de Liège. Ce dernier aurait bénéficié du ralliement de l'Empereur. Par contre, ne cédant pas aux pressions de Maximilien-Emmanuel envoyant des mémoires et relations favorables à son frère⁴², Charles II resta neutre malgré les avis de Medinacelli témoignant du climat romain

³⁷ Archives de Simancas, *Secretaria del Consejo supremo de Flandes y Borgona*, 2^e série, libro 1442, Madrid, 22 décembre 1693.

³⁸ Archives de Simancas, *Secretaria de Estado, Negociaciones de Flandes*, legajo 3915, Madrid, 5 mars 1694.

³⁹ J. CUVELIER et J. LEFEVRE, *Correspondance de la cour d'Espagne sur les affaires des Pays-Bas*, t. V, Bruxelles, 1935, C.R.H., p. 602. Maximilien-Emmanuel à Charles II, Bruxelles, 12 février 1694.

⁴⁰ Bay. H. Sta., K.s. 2170, lettre de Maximilien-Emmanuel à Friesen du 2 février et réponse de Friesen du 6 février.

⁴¹ A.S.V., *Nunziatura di Colonia*, 72, f°166, Cologne, 18 avril 1694. – Bay. H. Sta., K.s. 2171, f° 134-135, Joseph-Clément à son frère, 17 avril et réponse de celui-ci, f° 144-145, 18 avril – Archives du Service historique de l'Armée de terre à Vincennes, M.R., 27, f°17-18.

⁴² Archives de Simancas, *Secretaria de Estado, Negociaciones de Roma*, legajo 3085, Cologne, 22 avril 1694. Relation de Medinacelli du 9 mai 1694.

favorable aux Wittelsbach⁴³. Il fallut attendre l'intervention impériale en août pour que le Conseil d'Etat se décidât à sortir de sa réserve⁴⁴.

Dans l'intervalle, Maximilien-Emmanuel avait récompensé les bons serviteurs et gagné de nouveaux adhérents. Il ordonna, dès le 30 avril, que la Chambre aulique de Munich lui envoie 150.000 florins allemands, destinés à régler les dépenses occasionnées par les élections de Liège et Hildesheim. Si le chanoine Poitiers avait refusé les diamants qui lui avaient été offerts⁴⁵, 10.000 pistoles étaient dues à Hoensbroeck qui reçut un présent de 2.000 thalers et à T'Serclaes. En outre, il fut décidé de faire un présent de 900 thalers à chaque chanoine⁴⁶.

III. Vers la Succession d'Espagne et l'alliance française (1694-1701)

Les tensions croissantes avec le Grand-Doyen Méan et ses protecteurs hollandais doublées d'une dégradation des relations avec l'Empereur, marqueront les années suivantes à Liège jusqu'à la conclusion de la paix de Ryswick. Dès 1695, Joseph-Clément de Bavière manifestait des vellétés de secouer le joug des Provinces-Unies, ce qui suscita des réactions de son frère qui avait toujours besoin de Guillaume III dans ses desseins espagnols. Prielmayer devait alors jouer le rôle de conciliateur⁴⁷. Son tempérament belliqueux l'eut entraîné au siège de Namur si son frère n'eut estimé que ce n'était pas la place d'un évêque ! Ses propositions de médiation avec son chapitre, n'étaient toujours pas bien reçues, le jeune cadet de plus en plus exaspéré, les déclinant par goût d'indépendance.

⁴³ *Idem*, Roma, legajo 3085, Medinacelli, Rome, 23 mai 1699, Conseil d'Etat du 26 juin 1694, et Conseil d'Etat, 11 juillet 1694 : rester neutre.

⁴⁴ *Idem*, Madrid, le 13 et le 22 août.

⁴⁵ Bay. H. Sta., K.s. 1055 et R. HÜBER, *Corbinian von Prielmayer ..., (1643-1707), ein bayerischer Staatsmann der Barockzeit*, Dissertation, Munich, 1944, p.149.

⁴⁶ Bay.H. Sta., K.s. 2171, f° 264v°, Prielmayer à son maître, Liège, 26 avril et f° 386. Mémoire du 27 avril 1694.

⁴⁷ Sur ce sujet, B. DEMOULIN « Un prélat belliqueux : Joseph-Clément de Bavière, prince-évêque de Liège (1694-1723) », dans les *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés Savantes, Nancy-Metz, 1978*, T.II, Paris, B.N., 1979, p. 233-251 et A.M.A.E., C.P., Bavière, 42, f° 326-327, Scarlatti, agent bavarois à Rome, à Plosk, reçue le 8 juillet 1695. Bay.H.Sta., K.s. 1057 et D. Sta., KK, VI, 1603, Maximilien-Emmanuel à son frère, 11 avril 1695, et extrait d'une lettre de Liège du 16 mars 1695.

Aussi, pour le calmer, fut-il autorisé à se joindre à la campagne des Alliés dans les Pays-Bas, avec l'accord du pape qui s'en repentit ensuite⁴⁸.

Il revint couvert de lauriers et de grâces. La nécessité de le gagner au neuvième électorat pour le Hanovre, son penchant affecté – et réel – pour les sirènes françaises⁴⁹ et la décision du Conseil d'Etat espagnol à la fin du mois d'août de reconnaître en son neveu, Joseph-Ferdinand, le successeur de Charles II⁵⁰, avaient conduit Guillaume III à la conciliation. Huy fut enfin restitué au Prince de Liège. Le Wittelsbach en fit étalage au Chapitre général, le 1^{er} septembre, et fut chaudement remercié. Aussi participa-t-il avec magnificence à la fête de saint Lambert, réjouissant le peuple avec des fontaines de vin⁵¹.

Dès la fin du mois, Jamar jadis refusé par les Hollandais, fut établi commandant de la place par le Prince lui-même. Celui-ci ne manifesta cependant pas plus d'enthousiasme à l'égard du neuvième électorat. Le jugement de cette question avait d'ailleurs été remis à la paix⁵². Le nonce de Cologne reçut même une copie d'une lettre écrite par Guillaume III en décembre 1696. Ce dernier demandait à Joseph-Clément d'adopter la même attitude que Maximilien-Emmanuel – gagné par le soutien anglais à Madrid – et de favoriser la maison de Brunswick⁵³. Or l'électeur de Cologne n'en avait nulle envie, comme il l'expliquait à son frère⁵⁴, et le pape constituait une pièce essentielle dans sa stratégie visant à récupérer Dinant et Bouillon aux négociations de paix.

⁴⁸ Bay.H.Sta., K.s., 1059, Mémoire s.d., février 1696 ; K.s. 2175, Prielmayer à son maître, Tirlémont, le 8 février 1696. Maximilien-Emmanuel à son frère, le 7 février 1696. Karg lui envoya comme justificatif un mémoire expliquant les derniers événements, le 7 février 1696 et A.E.L., *Cathédrale, Conclusions capitulaires*, 61, f° 96v°-104v° et 105°-114v° (les pièces annexes), le 28 février 1696. A.S.V., *Nunziatura di Colonia*, 79, f 367v°, Cologne, 6 mai 1696 et D.Sta. KK, VI, 1701, f°14.

⁴⁹ L. JADIN, *Relation des Pays-Bas, de Liège et de Franche-Comté avec le Saint-Siège, ... d'après les « Lettere di Particolari »*, dans Bibl. I.H.B.R., fasc. XI, Bruxelles-Rome, 1961, p. 385, lettre de Ruth d'Ans à Spada, Bruxelles, 13 juillet 1696.

⁵⁰ F. LEGRELLE, *op.cit.*, t. II, p.85.

⁵¹ A.S.V., *Nunziatura di Colonia*, 79, f°728, Cologne, 23 septembre 1696.

⁵² D. Sta., KK, VI, 1603, Joseph-Clément à son frère, Liège, 2 juin 1696. – A.S.V., *Nunziatura di Colonia*, 72, f° 282, Cologne, 26 août 1696.

⁵³ A.S.V., *Nunziatura di Colonia*, 72, f°286, Kensington, 4 décembre 1696.

⁵⁴ D.Sta., KK, VI, 1603, Liège, le 22 décembre 1696.

*
* *

Celles-ci se révélèrent très décevantes pour l'électeur de Cologne et prince-évêque de Liège. Trahi par Guillaume III, abandonné par l'Empereur, il parviendra juste à récupérer Dinant. De plus, victime d'un « coup républicain »⁵⁵ il dut assister impuissant au licenciement de son armée, ce qui entraîna le départ du prince T'Serclaes, ennemi juré de Méan, qui avait eu trop tendance à confier les charges militaires à des gentilshommes espagnols. Rejetant les offres de service des Etats-Généraux, mais aussi de Prielmayer ⁵⁶, Joseph-Clément était saisi de frénésie et d'ambition de parler en maître. Il était inspiré par l'espérance de devenir gouverneur des Pays-Bas quand la couronne espagnole ceindrait le front de son neveu, le Prince électoral Joseph-Ferdinand⁵⁷. Bruxelles était devenue le centre d'un réseau d'intrigues diplomatiques tressé par les soins de Maximilien-Emmanuel qui désirait faire monter les enchères tant du côté de Louis XIV que du côté des Puissances maritimes.

Depuis plus d'un an, Bombarda, son trésorier-général, pratiquait une politique de rapprochement progressif avec Versailles en vue de la reconnaissance de Joseph-Ferdinand comme successeur de Charles II⁵⁸. Brouillé avec l'Empereur et sûr du soutien de Guillaume III car « sa puissance ne serait point à craindre pour le reste de l'Europe »⁵⁹, l'électeur de Bavière cherchait à déceler les desseins du Grand Roi, dernier maillon de sa stratégie. Il se déclarait même prêt, dès janvier 1698, à conclure un traité d'alliance avec la France tout en soulignant les pressions dont il était l'objet de la part des Puissances maritimes désireuses de l'attirer dans une ligue en formation⁶⁰. Cependant, simultanément, Maximilien-Emmanuel, soucieux de garder les coudées franches, mettait en garde Guillaume III et Heinsius contre

⁵⁵ Bibliothèque de l'Université de Liège, ms.1019, f°850.

⁵⁶ Bay. H. Sta., *Gesandschaft Wien*, 111, Liège, 21 décembre 1697.

⁵⁷ A.M.A.E., *C.P.*, *Liège*, 17, f°21 (copie de la lettre du Sr Dolne au Père Antonin, Liège, 24 mai 1698).

⁵⁸ F. LEGRELLE, *op.cit.*, t.II, p.224-240.

⁵⁹ F. LEGRELLE, *op.cit.*, t. II p.293 : Portland exprime les raisons de l'appui de Guillaume III.

⁶⁰ A.M.A.E.,*C.P.*, *Bavière*, 42, f° 438-444. Mémoire sans date ni signature, de décembre 1697 ou janvier 1698 et K. MALETTKE, *op.cit.*, p.529-534.

les penchants trop marqués de son frère pour Versailles⁶¹. Les dettes très élevées de Joseph-Clément et la révolte de ses sujets liégeois l'agitaient à ce point que l'espérance de riches subsides pouvait le jeter dans les bras de Louis XIV⁶².

Guillaume III et Heinsius, initialement réticents devant son avidité, avaient été convaincus par Maximilien-Emmanuel de la nécessité de le lier à leur cause. Le chiffre de 150 à 200.000 Rixdalers de subsides annuels sera même avancé⁶³, mais Karg veillait et déjà ses yeux étaient tournés vers la France pour assurer la puissance de son maître⁶⁴. Louis XIV avait parfaitement pris conscience de l'importance de Joseph-Clément électeur de Cologne et prince de Liège, frère de l'électeur de Bavière, prétendant à la succession d'Espagne. Aussi, comme Louis XIV ne pouvait pas encore accréditer un ministre auprès de Maximilien-Emmanuel résidant à Bruxelles comme gouverneur des Pays-Bas, l'envoyé extraordinaire du Roi auprès de Joseph-Clément, le Sr Raymond Phélypeaux, maréchal de camp, fut aussi chargé en avril 1698 d'intervenir si nécessaire à Bruxelles⁶⁵. Toutefois, il ne devait jamais aborder la question de la Succession d'Espagne sans ordre précis⁶⁶.

La correspondance diplomatique française fait état d'un froid entre les deux Wittelsbach depuis le mois de juillet 1698⁶⁷, froid qui persistera et s'aggravera au cours de l'automne. Louis XIV estimera, en septembre, que l'électeur de Cologne n'était pas tenu au courant par son aîné⁶⁸. Joseph-Clément se plaignait lui-même⁶⁹ d'être tenu à l'écart. Mais était-ce réel

⁶¹ KRAEMER, *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, 3^e série, vol. II, Leyde, 1907, p.25-26, Heinsius à Guillaume III, 24 janvier et 7 février 1698.

⁶² A.M.A.E., *C.P.*, Liège, f°8, 15/1/1698, Torcy à Guiscard : rapporte une lettre de Poitiers.

⁶³ KRAEMER, *op.cit.*, t. II, p.90, Heinsius à Guillaume III 28/3/1698, conférence entre Dopff, commandant de Maastricht, Dickvelt, alors ambassadeur à Bruxelles, et Maximilien-Emmanuel et D. Sta., KK, II, 504. Le brigadier Pahau à Karg, La Haye, les 4 et 11/3/1698, ainsi que R. de SCHRYVER, « De eerste staatse Baviere », dans *Bijdragen voor de geschiedenis der Nederlanden*, T.18, 1963-1964, p.74-75.

⁶⁴ *Idem*, p.93, lettre d'Heinsius du 1/4/1698 : tant que Karg garde son crédit, il n'y aura rien à attendre de Joseph-Clément.

⁶⁵ G. LIVET, *Recueil des instructions aux ambassadeurs et ministres de France*, XVIII, t.II, *Cologne*, p. 95-108. Instruction du 11 avril 1698.

⁶⁶ *Idem*, p.108, complément d'instruction du 29/9/1698.

⁶⁷ A.M.A.E., *C.P.*, *Cologne*, 46, f° 84-88, Bonn, 6/7/1698 ; f°205, Bonn, 24/11 : la froideur augmente.

⁶⁸ A.M.A.E., *C.P.*, *Cologne*, 46, f°146, Compiègne, 9/9/1698.

ou bien partielle comédie ? Phélypeaux reconnaissait que l'électeur de Cologne semblait ne pas parler de son propre chef et insistait trop sur les moyens de gagner son frère en arrosant de bienfaits sa maîtresse, la comtesse d'Arco, et son fils, le chevalier de Bavière. Ce dernier eut été volontiers coadjuteur de Fürstenberg à Stavelot-Malmedy⁷⁰, pauvre principauté toujours convoitée par les fruits d'amours illégitimes. « L'électeur de Cologne est adroit et fait venir de loing les choses dont il paroist parler sans aucun dessein » précisait l'envoyé français⁷¹.

Toutefois, il est évident que Joseph-Clément ne montrait guère de dispositions à rencontrer son frère, pas plus que Guillaume III, si ce n'est dans la Principauté de Liège. Il était influencé par Karg « persona non grata ». Le chancelier était toujours opposé à une alliance avec les Provinces-Unies et faisait craindre à son jeune Prince d'être enlevé ou de subir de trop fortes pressions, contraires à ses intérêts fondamentaux⁷². Aussi, Maximilien-Emmanuel multipliait-il les émissaires dont T'Serclaes en personne pour le convaincre⁷³. T'Serclaes, nommé maître de camp général dans les Pays-Bas encore espagnols, avait gardé la confiance de Joseph-Clément, mais il ne réussira pas dans sa mission. En réalité, il semble que les deux frères partageaient le même espoir de recueillir quelque morceau des dépouilles de Charles II et désiraient se rapprocher de la France⁷⁴. Leurs desseins divergeaient cependant sur l'attitude à tenir à l'égard des Puissances maritimes, en raison de leurs intérêts particuliers. Guillaume III était indispensable à Maximilien-Emmanuel qui n'eut été rien sans son soutien. Aussi lui donna-t-il au cours de l'été tous les gages désirés qui menaçaient d'asservir l'économie des Pays-Bas espagnols⁷⁵. Au contraire, l'Electeur de

⁶⁹ A.M.A.E., C.P., Cologne, 46, f°87, Bonn, le 6/7/1698. On ne lui mande que les nouvelles « trouvées dans la gazette ».

⁷⁰ A.M.A.E., C.P., Cologne, 46, f°102, Bonn, 27/7 ; f°112, Bonn, 3/8/1698.

⁷¹ A.M.A.E., C.P., Cologne, 46, f° 112, Bonn, 3/8.

⁷² A.M.A.E., C.P., Cologne, 46, f° 127, Bonn, 17/8/1698.

⁷³ A.M.A.E., C.P., Cologne, 46, f° 118-119, Bonn, 10/8/1698

⁷⁴ A.M.A.E., C.P., Cologne, 46, f°142-143, Bonn, 31/8/1698.

⁷⁵ Cfr sur ce sujet F. LEGRELLE, *op.cit.*, t.II, p.498-507, qui traite de la question controversée d'une convention du 28 août 1698 entre l'Electeur et les Provinces-Unies, renouvelée l'année suivante. Elle sera ensuite connue et dénoncée comme un faux par les intéressés. R. de SCHRYVER, *Jan van Brouhoven, Graf von Bergeyck...*, p. 125-128 – Th. BUSSEMAKER, « De onechteid van het zoogenaamd verdrag tusschen de Republiek en den Keurvorst van Beieren van Augustus 1698 », dans *Handeling van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden*, 1910-1911, p. 147-168.

Cologne et surtout le Prince de Liège avait tout à craindre de l'extension de l'influence hollandaise dans ses états.

Cependant, la Maison de Bavière avait le vent en poupe. Guillaume III et Louis XIV ne venaient-ils pas d'octroyer au jeune Joseph-Ferdinand l'Espagne, les colonies américaines et les Pays-Bas destinés à son père ? Le Dauphin se contentait de Naples, de la Sicile, d'une partie de la Toscane et l'archiduc n'aurait qu'à se satisfaire du Milanais. Joseph-Clément le sut-il immédiatement ? On l'ignore mais le coup de théâtre qui se produisit le 14 novembre à Madrid lui sera aussitôt révélé. Ce jour-là, Charles II, mis au courant par des « fuites » ou par ses espions, lut son testament au Conseil d'Etat, testament qui instituait Joseph-Ferdinand son légataire universel⁷⁶. Cela comblait les Wittelsbach bien au-delà de leurs espérances, mais risquait de tout compromettre. Averti dans la nuit du 26⁷⁷, Maximilien-Emmanuel dépêcha son ministre Siméoni à Bonn, qui s'entretiendra toute la journée du 28 en tête-à-tête avec l'électeur⁷⁸. Siméoni lui représenta, aux dires de Quiros, les inquiétudes hollandaises au sujet de ses bonnes relations avec l'envoyé de Louis XIV. On le soupçonnait même d'avoir accepté la présence d'une garnison française de six mille hommes à Liège⁷⁹. Phélypeaux se perdra en conjectures sur ce sujet et faillit voir sa carrière brisée.

En effet, il importait de donner le maximum de gages à Guillaume III et aux Provinces-Unies dont l'aide serait encore plus nécessaire quand Louis XIV et l'Empereur réagiraient à cette exclusion du Dauphin et de l'archiduc. Aussi Phélypeaux était-il tout désigné par Maximilien-Emmanuel pour jouer le rôle de bouc émissaire responsable de la mésentente régnant entre lui et son frère⁸⁰. L'électeur de Bavière l'accusera auprès de Louis XIV qui reçut aussitôt de longues justifications et défenses de son envoyé⁸¹, appuyé même par Joseph-Clément⁸². Le

⁷⁶ L. HÜTTL, *Max Emmanuel der Blaue Kurfurst ...*, p.242-243 et R. de SCHRYVER, *op.cit.*, p.96-99.

⁷⁷ R. de SCHRYVER, *Jan van Brouhoven ...*, p.131.

⁷⁸ A.M.A.E., *C.P., Cologne*, 46, f°209, Bonn, 1/12/1698.

⁷⁹ J. CUVELIER et J. LEFEVRE, *op.cit.*, t. VI, p. 858-859, Bruxelles, 6/12/1698 et Archives de Simancas, *Negociaciones de Flandes*, legajo 4019, le Conseil d'Etat à Quiros, le 18/12/1698.

⁸⁰ A.M.A.E., *C.P., Cologne*, 46, f°210, Louis XIV à son envoyé, Versailles, 10/12/1698 et f° 215, 18/12/1698.

⁸¹ *Idem*, f°220, Bonn, 19/12/1698.

⁸² A.M.A.E., *C.P., Cologne*, 47, f° 22-23, Bonn, 19/1/1699 et f°31, Bonn, 30/1/1699.

roi de France, de son côté, désirait l'union entre les deux frères, condition de ses projets futurs. Les auteurs de ces rumeurs n'étaient autres, évidemment, que les Hollandais qui estimaient le moment propice pour vassaliser le Prince de Liège grâce aux ministres de Joseph-Clément, pensionnés par les Puissances maritimes. Il s'agit des deux frères Siméoni, ennemis de Karg⁸³ et parents de l'émissaire de Maximilien-Emmanuel.

*

* *

Hélas ! pour elle, au moment où la Maison des Wittelsbach approchait de son apogée, elle allait être foudroyée et l'électeur de Cologne verra ses châteaux en Espagne s'écrouler. Adieu archevêché de Tolède⁸⁴ et galères chargées d'or des lointaines colonies ! Le 6 février 1699, le prince électoral, Joseph-Ferdinand, mourait au milieu des cris et des pleurs d'une cour désespérée. Son père et Dickvelt lui-même, l'ambassadeur des Provinces-Unies, un homme dur, s'évanouirent. La mort de Joseph-Ferdinand était-elle naturelle ? Était-ce un empoisonnement perpétré par les Habsbourg⁸⁵, comme le laissera entendre Maximilien-Emmanuel ? Il semble que la première interprétation est la bonne⁸⁶. Quoi qu'il en soit, c'était un désastre. En effet, tout semblait s'arranger. Maximilien-Emmanuel avait assuré Louis XIV qu'il restait fidèle au traité de partage qui accordait Naples et la Sicile au Dauphin et l'Empereur eût laissé tenter sa chance à son petit-fils⁸⁷. La mort de Joseph-Ferdinand ouvrait donc à nouveau, à la grande rage des envoyés bavarois à Madrid et à Vienne⁸⁸, le chemin du trône espagnol à la Maison d'Autriche.

⁸³ *Idem*, f°220, Bonn, 19/12/1698 et f°212, Bonn, 5/12/1698.

⁸⁴ A.M.A.E., C.P., Cologne, 47, f°47, Bonn, 24/2/1699.

⁸⁵ *Idem*, f°54, Bonn, 10/3/1699.

⁸⁶ M. HÜTTL, *Max-Emmanuel der Blaue Kurfürst ...*, p.244-266. Tout le récit et les interprétations de cette mort ; cfr D. Sta., KK, VI, 1666. La lettre de Karg de condoléances à son maître, Liège, 11/2/1699, accusant les médecins.

⁸⁷ A. KRAUS, *Bayern im Zeitalter des Absolutismus...*, p. 438. Bay. H. Sta., *Gesandtschaft Wien*, 111, copie de la lettre présentée par l'ambassadeur de France au roi d'Espagne, 19/1/1699 et F. LEGRELLE, *op.cit.*, t.II, p. 587, ainsi que VAUCHER, *Recueil des instructions...*, Angleterre, t. III, p.39-51. Instructions de Louis XIV à Tallard, 17/12/1698.

⁸⁸ Bay. H. Sta., *Gesandtschaft Wien*, 111, Madrid, 27/2/1699. L'envoyé bavarois à Meermann.

Comment allaient réagir les Wittelsbach ? La première conséquence fut la réconciliation des deux frères. Joseph-Clément s'était précipité à Bruxelles et assista aux tentatives désespérées de son aîné pour se faire reconnaître l'héritier de son fils⁸⁹. Mais Louis XIV résista aux sollicitations en ce sens de Guillaume III. Les temps avaient changé et Maximilien-Emmanuel sera tout heureux de se voir confirmé par Charles II, gouverneur des Pays-Bas⁹⁰. Il profitera aussi de son malheur pour exercer un chantage moral sur le pape afin que Joseph-Clément fût confirmé à l'évêché de Ratisbonne où il avait été repostulé par le Chapitre⁹¹. Comme consolation, le pape, initialement réticent, lui accorda cette grâce⁹². La fin des espérances espagnoles impliquait, en effet, plus que jamais, le maintien de Joseph-Clément à la tête de ses Eglises. Ses velléités d'indépendance et de rentrée dans le siècle n'étaient plus de saison⁹³.

Ses bonnes relations avec la France seront secrètement encouragées par Maximilien-Emmanuel, toujours attaché aux Hollandais, mais qui ne voulait plus négliger un éventuel rapprochement avec Louis XIV, père de l'autre héritier présomptif⁹⁴. Toute proposition française à l'électeur de Cologne serait transmise à Bruxelles. Bruxelles qui résonna du coup de force mené par le Prince qui donna l'ordre d'évacuer le fort de la Chartreuse. Cette nouvelle provoqua une vive effervescence à Liège, Méan quitta la ville sans retard afin d'avertir Maximilien-Emmanuel du tour pendable joué par son cadet⁹⁵. Les Etats-Généraux et même l'Espagne, stimulée par Quiros, furent indignés. Le peuple liégeois, lui, était prêt, agité par le parti français, à prendre les armes si des troupes hollandaises tentaient de

⁸⁹ D. Sta., KK, VI, 1666, f°35, Joseph-Clément à Karg (entre le 21/2 et le 1/3/1699).

⁹⁰ A.M.A.E., C.P., Cologne, 48, f°54 v°, Bonn, 11/9/1699 et F. LEGRELLE, *op.cit.*, t.III, p. 6-23.

⁹¹ A.S.V., *Lettere di Principi*, 129, 73, Bruxelles, 28/3/1699.

⁹² *Idem*, f°129, Joseph-Clément remercie le pape, le 24/5, pour la confirmation, et A.M.A.E., Cologne, 47, f°28, Versailles, 2/2/1699.

⁹³ Bay.H.Sta., K.s., 1064, Maximilien-Emmanuel à son frère, 25/2/1699 (brouillon d'un mémoire).

⁹⁴ Bay.H.Sta., K.s., 1064, Joseph-Clément à son frère, Bonn, le 24/4/1699. A.M.A.E., C.P., Cologne, 47, f°68-70, Bonn, 3/4/1699. A.M.A.E., C.P., Bavière, 42, f° 468, Maximilien-Emmanuel se place sous la protection du Grand Roi, 8/2/1699.

⁹⁵ A.M.A.E., C.P., Cologne, 47, f°164, Bonn, 26/6/1699.

s'emparer du poste⁹⁶. Joseph-Clément dut envoyer Maximilien de Siméoni défendre sa position le 1^{er} septembre à Bruxelles.

Le Prince de Liège se sentait en position de force vis-à-vis de son frère devenu le centre de critiques provenant de ses voisins. La politique protectionniste de Bergeyck en était la cause. La succession d'édits que Bergeyck avait pris, interdisant l'exportation du minerai de fer, des laines (1^{er} avril 1699), l'importation de draps étrangers et frappant de droits exorbitants d'autres produits entrant dans les Pays-Bas, avait suscité une violente réaction des Provinces-Unies, de la France, du Conseil privé et des Etats liégeois⁹⁷. Le 20 juillet, le Chancelier Rosen avait signé une ordonnance de représailles vigoureuses, réprimant tout commerce des biens mais aussi des personnes entre les deux pays. Les Liégeois ne pouvaient donc plus quitter la Principauté et s'expatrier sous peine de payer à leur retour une amende de 1500 écus⁹⁸. Le transit entre la province de Limbourg et les autres provinces fut interrompu le 6 août⁹⁹. Ces mesures ne furent pas respectées par certains Verviétois qui n'hésitèrent pas à passer dans le Limbourg ou à continuer l'importation de draps des Pays-Bas. Aussi, des conditions de surveillance draconiennes seront instaurées¹⁰⁰. Les pressions diplomatiques des puissances voisines à Madrid et les plaintes des marchands des Pays-Bas qui se sentaient étranglés, eurent raison en 1700 des tentatives de Bergeyck. Dès le 29 mai 1700, le transit était rétabli, puis l'exportation et l'importation des laines, draps et fers furent autorisées, mais lourdement taxées. En attendant, Joseph-Clément de Bavière avait pu tenir tête à son frère dans la question délicate du fort de la Chartreuse.

⁹⁶ A.M.A.E., C.P., *Cologne*, 48, f°23, Bonn, 10/7/1699 ; f°54-54 v°, Bonn, 11/9/1699, deux échevins de Liège l'ont assuré des sentiments francophiles liégeois.

⁹⁷ Sur ce sujet, M. GACHARD, *Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle*, Bruxelles, 1880, p.12-13 – P. HARSIN, *Etudes sur l'histoire économique de la Principauté de Liège, particulièrement au XVIIe siècle...*, p. 121-122 – S. DESPRETS-VAN DE CASTEELE, « Het protectionisme in de Zuidelijke Nederlanden gedurende de tweede helft der 17 eeuw », dans *Tijdschrift voor de Geschiedenis*, T.78, 1965, p. 294-317 – R. de SCHRIVER, *Jan van Brouhoven, graaf van Bergeyck 1644-1725...*, 1965, p. 166-215. M. d'HOKER, « De economische conferenties te Brussel in 1699. Bijdrage tot de Geschiedenis van de economische politiek in de Zuidelijke Nederlanden », dans les *Bijdragen en Medelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, T. 85, 2, 1970, p. 167-214.

⁹⁸ A.E.L., *Etat Tiers*, 11, f° 158, A3E, 23/3/1699 et 164, AET, 19/5/1699 et Archives générales du Royaume (A.G.R.), *Jointe des terres contestées*, 361 (exemplaire imprimé).

⁹⁹ A.G.R., *Jointes des terres contestées*, 361 (exemplaire imprimé, inédit) et Archives Nationales (A.N.), G.7, 288, p.49, Bernières au contrôleur général, Maubeuge, 12/8/1699.

¹⁰⁰ *Idem*, deux édits, Liège, 17/8/1699 et D. Sta., KK, VI, f°9-10, Karg à Joseph-Clément, Liège, 15/8/1699.

La démolition entamée à la Chartreuse, l'absence d'événements considérables à Liège et l'exclusion des Wittelsbach du nouveau partage des dépouilles de Charles II, expliquent la décision de Versailles de transférer son envoyé Phélypeaux à Turin¹⁰¹ : « Il n'y a point à traiter avec cet Electeur » pour le moment, déclara Louis XIV¹⁰². Le marquis de Bonnac, destiné à remplacer Phélypeaux en février 1700, ne rejoindra d'ailleurs pas son poste¹⁰³. La France se désintéressait de Joseph-Clément, il aura les larmes aux yeux le jour du départ de Phélypeaux devenu pour lui un confident¹⁰⁴ !

Toutefois, l'électeur ne tomba pas dans les rûts de son frère désireux de le lier aux Hollandais. Convoqué à Bruxelles¹⁰⁵ en novembre, le Prince de Liège fut un moment tenté par des promesses, il fit aussitôt venir Karg qui lui montra les dangers d'un tel rapprochement. Les deux frères se quittèrent brouillés¹⁰⁶ et le cadet retourna à Bonn. La misère y était telle que Joseph-Clément avait décidé de réformer sa cour.

V. L'alliance française et l'exil (1701-1715)

C'est l'or de Louis XIV qui avait accepté la succession d'Espagne pour son petit-fils Philippe qui lui permit enfin de sortir de cette situation misérable. Nous renvoyons sur la conclusion de l'alliance du 13 février 1701 entre le Roi de France et les deux Wittelsbach, à notre article paru dans les *Mélanges Georges Livet*¹⁰⁷. Joseph-Clément était désormais lié pour le meilleur et le pire au Grand Roi. Il rejettera à maintes reprises sur son frère la responsabilité de cette alliance, à laquelle Maximilien-Emmanuel succomba à son tour le 9 mars. D'ailleurs, dès le 5 février, les troupes françaises étaient entrées dans les Pays-Bas, au nom

¹⁰¹ A.M.A.E., *C.P.*, *Cologne*, 48, f°83-83 v°, Versailles, 19/11/1699.

¹⁰² A.M.A.E., *C.P.*, *Cologne*, 48, f°47, Marly, 27/8/1699.

¹⁰³ G. LIVET, *Recueil des instructions...*, t. II, *Electorat de Cologne*, p.108.

¹⁰⁴ A.M.A.E., *C.P.*, *Cologne*, 48, f° 112-115, Gulpen, 8/1/1700.

¹⁰⁵ A.M.A.E., *C.P.*, *Cologne*, 48, f°80, Bonn, 6/11/1699.

¹⁰⁶ A.M.A.E., *C.P.*, *Cologne*, 48, f°120 v°, Sedan, 15/1/1700.

¹⁰⁷ « Un succès diplomatique de Louis XIV lors de la Succession d'Espagne : l'alliance de 1701 avec l'électorat de Cologne et la Principauté de Liège » dans *L'Europe, l'Alsace et la France*, Colmar, 1986, p.272-276 et R. de SCHRYVER, *op.cit.*, p.109-140 et K. MALETTKE, *op.cit.*, p.561-571.

de Philippe V. Elles préfiguraient celles du Cercle de Bourgogne qui s'emparèrent de la citadelle de Liège, le 22 novembre 1701.

Maximilien-Emmanuel sera initialement peu satisfait des graves répercussions qui ne tardèrent pas à naître au niveau de l'Empire. Par contre, il applaudira à l'enlèvement du grand doyen Méan, conduit bride abattue à Namur, le 1^{er} décembre 1701 : un tel exemple rendrait conciliant les Etats liégeois¹⁰⁸. Ce ne fut pas le cas et l'échec des pourparlers s'en suivit. Après la déclaration de guerre de l'Empire à la France et à ses alliés, le sort des armes fut défavorable aux années françaises et de Bonn, Joseph-Clément de Bavière se retrouva à Namur, passant par Luxembourg et Dinant !¹⁰⁹

Là il encouragea les négociations menées par les Liégeois avec la France d'une part et les Etats-Généraux agissant au nom de l'Empereur de l'autre. Elles aboutirent à la signature de traités en février et mars 1703 qui assurèrent de fait un statut de neutralité à la Principauté de Liège. Les Etats liégeois payèrent 50.000 écus par ans à Louis XIV qui les rétrocédait à leur Prince. Celui-ci continuait à gérer l'Entre-Sambre-et-Meuse par l'entremise de son Conseil privé qui siégera d'abord à Dinant puis à Namur tandis qu'un Conseil impérial et un gouverneur, nommé par l'Empereur tentaient de s'imposer à Liège face à un chapitre cathédral et à des Etats de plus en plus actifs.

Le Wittelsbach cependant songeait à rejoindre en Bavière son frère, maître d'une armée imposante. De surcroît, Maximilien-Emmanuel avait laissé à son cadet les revenus du duché de Neubourg, enlevé au palatin, et le prétexte était bon de quitter la tutelle militaire française¹¹⁰. Louis XIV n'avait nulle envie de laisser s'envoler un otage aussi précieux et Joseph-Clément dut rester à Namur, à comploter, sans perdre tout espoir de s'échapper.

Sa cour, composée de 500 Allemands, causait de gros soucis dans une place frontière importante et il n'est pas étonnant que les généraux français en aient pris ombrage. Louis

¹⁰⁸ Bay. H.Sta., K.s. 1068/1, le 14/12/1701.

¹⁰⁹ Sur ce sujet B. DEMOULIN, « Le destin de la Cité de Liège, des bonnes villes liégeoises et du Tribunal des XXII au temps de l'absolutisme premier et de la régence impériale (1684-1723) » dans *l'Annuaire d'histoire liégeoise*, t. XXVI, n°50, Liège, 1993, p.35-52 et 83-90.

¹¹⁰ D. Sta., KK, VI, 1604, brouillon d'une lettre à Maximilien-Emmanuel, corrigée par Karg et G. Ha.M., K.A., 756/42 a, R.220. points à proposer de la part de S.A.S.E. de Cologne pour son voyage en Allemagne, Namur, le 15/7/1703. Il réclamait notamment une avance de 50.000 écus et l'autorisation de partir avec toutes ses troupes.

XIV fit donc part à Joseph-Clément de son désir de le voir gagner une autre ville française. L'occasion était belle de réclamer à nouveau son transfert en Bavière¹¹¹. Le Prince se sentait de plus en plus prisonnier et s'en plaignait à son frère. Il n'était même pas le seul maître dans l'Entre-Sambre-et-Meuse où il devait faire face aux empiètements de Ximenes¹¹². Et il voyait avec tristesse ses troupes fondre : sous l'effort de la désertion, elles ne comptaient plus que 2806 hommes en janvier 1704 et tombèrent à 2464 unités en décembre¹¹³. Il n'est pas étonnant que l'électeur de Cologne fut très intéressé quand son frère lui apprit qu'il menait des pourparlers secrets avec l'Empereur. Aussi, sa présence au milieu des Français risquait d'être le principal obstacle à leur réussite¹¹⁴.

Le printemps namurois de 1704 fut animé par une véritable partie de cache-cache. Joseph-Clément donna le change aux généraux français qui l'accusèrent à tort de « légèreté ». Mais il trompa aussi ses ministres les plus écoutés, Karg en premier lieu, Saint-Maurice, Siméoni et, ce qui est le plus piquant, son égérie, la comtesse de Fugger. Ces hauts personnages étaient gagnés par l'or du Grand Roi et Karg avait été gratifié, en mai 1703, de l'abbaye du Mont Saint-Michel, outre sa pension de 8000 livres. Leurs efforts se joignaient naturellement à ceux de Villeroy ou de Ximenes pour le convaincre d'aller à Lille ou à Tournai¹¹⁵.

Mais Joseph-Clément, avec seulement l'aide de son secrétaire Kaukol, était en relation secrète, depuis le mois d'avril, avec son ancien ministre Königsegg via le curé de Saint-Etienne de Cologne, Groffinger. Ceci le poussait naturellement à retarder le plus possible son départ. Au cours d'une audience accordée à Groffinger, Joseph-Clément lui avait ouvert son cœur. Après avoir violemment attaqué Karg taxé de mœurs légères (l'électeur était lui-

¹¹¹ D. Sta., KK, VI, 1604, Joseph-Clément à Maximilien-Emmanuel, 9/1/1704.

¹¹² A.E.L., *Conseil privé*, 177. Il ne veut plus que quelqu'un d'autre commande à l'avenir ; le Magistrat de Dinant ne doit déférer qu'à ses ordres et non à ceux de Ximenes.

¹¹³ Bibliothèque de l'Université de Bonn, *Manuscripts*, S.759, f°44-54. Etat mensuel des effectifs des troupes de l'électeur de Cologne en 1704.

¹¹⁴ M. BRAUBACH, « Ein Fluchtplan des Kurfürsten Joseph Clemens von Köln während seines Aufenthaltes in Namur (1704) », dans *Historisches Jahrbuch*, t.47, 1927, p. 541-546. Cfr *The Marlborough Godolphin Correspondence*, vol.I, p.325, 337, 355 et 365, Marlborough à Godolphin et à sa femme les 18/6, 16/7, 21/8 et 8/9/1704.

¹¹⁵ D.G., I, 1743, p.148, Bedmar à Chamillart, Bruxelles, 29/3/1704 ; p.169, Ximenes au même, Namur, 25/3 ; p.273, Villeroy à Louis XIV, Tirlemont, 9/4 ; p.276, Joseph-Clément à Villeroy, Namur, 9/4/1704. Cfr L. JADIN, *Correspondance du baron Karg... avec le cardinal Paolucci*, t.I, p. XLI. Louis XIV lui octroya l'abbaye le 26 mai 1703 et le consistoire le confirma le 15 octobre.

même bien placé pour s'ériger en censeur !), l'électeur de Cologne avait offert de briser son alliance avec les deux Couronnes. Il aurait rejoint son frère à Munich grâce à un passeport de l'Empereur et l'aurait persuadé de prendre ce parti.

Pendant que Saxe-Seitz et Léopold méditaient sur le sort qu'il convenait de réserver à ce vassal repentant, Joseph-Clément envoyait, à toutes fins utiles, Siméoni à Versailles discuter d'une augmentation de ses subsides et, simultanément, il éliminait tout soupçon en visitant incognito les villes du Nord de la France¹¹⁶. Cette randonnée le renforçait dans son dessein de garder Namur comme lieu de résidence¹¹⁷, ce qui lui fut accordé¹¹⁸. Le Prince de Liège en profita pour rassembler autour de lui à Beaumont, dans un vaste bain de foule, tous ses sujets de l'Entre-Sambre-et-Meuse¹¹⁹. La satisfaction qu'il éprouva de goûter à nouveau les « charmes »¹²⁰ de Namur fut accrue par l'annonce que l'Empereur lui avait accordé, par un billet personnel très ambigu, la grâce demandée : il servirait d'otage, à Léopold 1^{er} cette fois, dans ses transactions avec Maximilien-Emmanuel¹²¹ !.

Mais l'Empereur fut dépassé en générosité par la France¹²². D'ailleurs, le plan aurait eu peu de chance de réussir. Les sollicitations de Joseph-Clément voulant passer à Strasbourg puis en Bavière¹²³ avaient été repoussées par Torcy et Chamillart. Ceux-ci renforcèrent la surveillance autour de l'électeur. Quoi qu'il en soit, l'arrivée des troupes ennemies devant

¹¹⁶ D.G., I, 1736, p.4, Chamillart au comte de Montbiron, 1/5/1704. P.35, Ximenes à Chamillart, 5/5/1704 ; p.46, idem, 8/5 ; Joseph-Clément est parti ce matin ; p. 129, de Chastelle au même, Dunkerque, 20/5.-D.Sta., KK, VI, 1671, f°5-6, Karg à son maître, Namur, 26/5/1704.

¹¹⁷ D.G., I, 1736, P.150, Ximenes à Chamillart, Namur, 25/5/1704 ; idem, P.162, le 27/5.

¹¹⁸ A.M.A.E., C.P., Cologne, 56, f°71, Torcy à Karg, 31/5/1704.

¹¹⁹ D.G., I, 1736, P.165. La Bruyère à Chamillart, Maubeuge, 28/5/1704.

¹²⁰ *Idem*, P.169, Ximenes à Chamillart, Namur, 29/5/1704.

¹²¹ M. BRAUBACH, « Ein Fluchtplan ... », p.544-546, deuxième audience de Groffinger, le 4 juin.

¹²² A. LEBON, *op. cit.*, p.XVII-XVIII et 119-120.

¹²³ A.M.A.E., C.P., Cologne, 56, f°94, Joseph-Clément à Torcy, le 29/6/1704 et D.G., I, 1740, le même à Chamillart, le 29/6/1704. Idem, 1737, P.59, Chamillart au Prince, le 9/7. P.82, Bedmar à Chamillart, 13/7.

Namur apportait un début de solution. Il fallait partir et ce fut Lille qui fut choisie. La défaite d'Höchstatt du 13 août 1704¹²⁴ réduira à néant le rêve bavarois.

*

* *

Plus solidement accroché que jamais aux basques de Louis XIV, Joseph-Clément voulut multiplier les gages de fidélité puisque les espoirs des deux frères de rentrer un jour dans leurs états reposaient uniquement sur le Grand Roi. Ensuite, il alla accueillir son frère, l'électeur de Bavière¹²⁵ qui était venu réclamer les Pays-Bas. Maximilien-Emmanuel fut le plus heureux des deux puisque, s'il n'obtint que le titre de vicaire-général des Pays-Bas¹²⁶, en fait il put les gouverner.

Fort de cet appui, Joseph-Clément obtiendra de Louis XIV la reconquête de Huy et Liège lors de la campagne de 1705. A la même époque, Joseph-Clément traversait une grave crise et la décision de Louis XIV ne fut sans doute pas un effet du hasard. Elle doit être mise en rapport avec la volonté proclamée, au cours du printemps par l'électeur de Cologne et prince de Liège, d'abdiquer malgré la crainte que lui inspirait son frère. Il ne se sentait pas la vocation sacrée de répondre aux aspirations et devoirs d'un véritable Pasteur !¹²⁷ La prise de Liège l'eût donc fait rentrer paradoxalement dans l'Eglise. C'est ce que se représenta notamment à Versailles Karg muni d'une commission secrète de son maître. Les armées de Louis XIV conduites par Maximilien-Emmanuel et Villeroy marchèrent sur Huy puis entrèrent à Liège. Les réflexions sur l'avenir de l'état liégeois prodiguées à son frère par Joseph-Clément qui devait suivre les événements de Bruxelles, furent lettre morte¹²⁸. Marlborough

¹²⁴ D.G., I, 1737, P.82, Bedmar à Chamillart, 13/7/1704 ; il envoie une lettre de Joseph-Clément du 12/7 et P.84, réponse de Bedmar du même jour au Wittelsbach. P.129, Joseph-Clément à Siméoni, le 15/7. M. BRAUBACH, « Der Aufenthalt des Kurfürsten Joseph Clemens von Köln in Lille (1704-1708) », dans A.H.V.N., t. 127, 1935, p. 120, ignorait les raisons du départ de Namur.

¹²⁵ D.G., I, 1738, P.336, Cappy à Chamillart, Mézières, 28/9/1704 ; les deux frères se sont retrouvés le 24 à Sedan.

¹²⁶ B.N., *Fonds français, Nouv. Acq.*, 486, f°89, Philippe V à Maximilien-Emmanuel, 12/10/1704; R. de SCHRYVER, *op.cit.*, p.144-150 et Cl. MOREAU de GERBEHAYE « Maximilien-Emmanuel, souverain méconnu des Pays-Bas, et son sceau premier (1711-1714) » dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 79, Bruxelles, 2006, p.336-339.

¹²⁷ B. DEMOULIN, *Politique et croyances religieuses d'un évêque et prince de Liège, Joseph-Clément de Bavière (1694-1723)*, Liège, 1983, p.140-152.

¹²⁸ B.DEMOULIN, « Le destin de la Cité de Liège », p.47-51.

arriva précipitamment pour chasser les troupes françaises et le malheureux Prince rejoignit Lille où il ne pouvait plus éviter son destin : l'entrée dans les ordres. Elle se fit le 1^{er} mai 1707 sous la direction de Fénélen après bien des scrupules de conscience.

*
* *

Privé par l'Empereur depuis le 24 avril 1706 de ses prérogatives et fiefs, Joseph-Clément de Bavière n'avait plus guère le choix. En position financière toujours délicate vu la qualité des rentes ou assignations remises par le Trésor français, il sera chassé de Lille en 1708 et dut se réfugier à Valenciennes où sa cour se dispersa. Il bataillera ferme avec le Contrôleur général Desmarets pendant qu'il tentait – sans succès – de se réconcilier avec l'Empereur¹²⁹.

Il sera quelque peu échaudé par l'échec de ces pourparlers. Les Hollandais avaient refusé de traiter du problème des Wittelsbach dans les articles préliminaires et les avaient remis aux négociations de paix¹³⁰.

Quant aux offres secrètes de Maximilien-Emmanuel au cours de l'été 1709 elles avaient été repoussées¹³¹ de même qu'en décembre les nouvelles tentatives de son frère entreprises par l'intermédiaire du Saint-Siège. Le prévôt d'Hildesheim, le baron von Frens les continua au printemps 1710. Il était à juste titre inquiet des manœuvres impériales sur ses états. Les propositions de Sinzendorff, faites en mai 1710 lors de négociations secrètes entre Maximilien-Emmanuel et les Alliés, ne l'excluaient-elles pas définitivement de Liège, destiné

¹²⁹ J. LORIDAN, « L'électeur de Cologne à Valenciennes (1708-1714) », dans *Revue de Lille*, 1907, p. 573-574 et ID., « Valenciennes au XVIII^e siècle », dans *Mémoires Soc. Etudes de la Prov. de Cambrai*, t. XX, 1913, p.118-121 et A. BECKER, *Die Politik des Kurfürsten Joseph Clemens von Köln bei Abschluss des spanischen Erbfolgekrieges (1711-1715)*, Dissertation, Bonn, 1949, p. 4-11. Lettre du 4/5/1709.

¹³⁰ G.Ha.M. , K.A., 753-38, lettres de Maximilien-Emmanuel à son frère, 14/3,1/4, 3/5 et 4/5/1709. – A.N., K. 1371, p.3, f°212, 245, 356, 364, 387-388, 408-409, 417 : les extraits des lettres de Torcy, des 23 et 28/5 ainsi que des articles préliminaires : l'art. 29 concernait les Wittelsbach.

¹³¹ G.Ha.M., K.A., 753/38, Maximilien-Emmanuel à son frère, le 3/5/1709 : il envoie son conseiller Heidenfeld à La Haye. Ce fut par son canal que ses propositions furent faites à Sinzendorff. A. ROSENLEHNER, « Zur Restitutionspolitik Kurfürst Maximilien-Emmanuel von Bayern » dans *Forschungen zur Geschichte Bayerns*, IX. Bd, Berlin, 1901, p. 308-326 et R. de SCHRYVER, *op.cit.*, p. 174-178,

au cardinal de Saxe¹³² ? La seule assurance que l'électeur de Cologne obtiendra, grâce à Louis XIV, fût que la Maison de Lorraine ne rechercherait pas l'administration de Cologne mais attendrait simplement la vacance ...¹³³.

Ce n'était rien à côté de la trahison de son frère. L'excellent Maximilien-Emmanuel, prêt à tout pour gouverner les Pays-Bas, lors de pourparlers secrets menés avec Sinzendorff, dans le dos de Joseph-Clément, s'était laissé aller à compromettre tout l'avenir de son frère. En échange, pendant six mois, de la neutralité pour les Pays-Bas enfin cédés à l'électeur de Bavière par le trop réticent Philippe V¹³⁴ et en contrepartie d'autres avantages pour Maximilien-Emmanuel, Joseph-Clément serait cloîtré à Dinant. Il ne s'immiscerait plus dans le gouvernement de Liège et de Cologne et accepterait un coadjuteur¹³⁵.

Torcy fut chargé de la délicate mission de le mettre au courant. Il jugera d'ailleurs mal son interlocuteur quand celui-ci s'enfuira au milieu de l'exposé, prétextant l'audition de son nouvel opéra à Valenciennes¹³⁶. Ce qu'il prit pour de l'enfantillage n'était que de l'astuce. En réalité, Joseph-Clément était furieux contre son frère qui l'avait méprisé. Il le lui déclara à Compiègne, sur le chemin du retour, en réclamant un délai de réflexion. Ce délai permettra à Joseph-Clément de rejeter ce plan. Il ne pouvait l'accepter au nom du bien de ses Eglises et de son salut. Ah, Fénelon avait transformé son disciple en véritable Pasteur¹³⁷ ! Finalement, sous les menaces de son frère, et après avoir pris l'avis de théologiens et de Karg, Joseph-Clément se résigna. Il se méfiait cependant profondément de la France qui

¹³² G.Ha.M., K.A., 753 42 a R 217, Joseph-Clément à Malknecht, le 29/8/1710 et A. ROSENLEHNER, « Zur Restitutionspolitik Kurfürst Max Emmanuel von Bayern ... », p. 296 le 2/5/1710, sur ces négociations, p. 294-316.

¹³³ D.Sta., KK, VI, 1604, f° 55, Monasterol à Maximilien-Emmanuel, 22/10/1710 et G. Ha.M., K.A., 753/42a R 217, Audiffret, ambassadeur de France en Lorraine, à Louis XIV, le 1/11/1710.

¹³⁴ B.N., *Fonds français, Nouvelles acq.*, 486, f°122. Philippe V avait refusé le 27 janvier 1710 de céder ce qui restait des Pays-Bas à Maximilien-Emmanuel qui, depuis lors, tentait, via Versailles, de recevoir satisfaction.

¹³⁵ A. ROSENLEHNER, *op. cit.*, IX. Bd, p.315-316 et XI. Bd., 3 Heft, p. 156-187 et Van'T Hoff, *The correspondence Marlborough-Heinsius*, La Haye, 1951, p. 526-527, 544-550, 555-557. Heinsius à Marlborough, les 14/10/1710, 12/5, 25/6, 10 et 23/7/1711.

¹³⁶ G.Ha.M., K.A., 753/42 a R 218. Torcy à Monasterol, 4/2/1711 et Plan de neutralité en sept points, à présenter par Maximilien-Emmanuel à son frère.

¹³⁷ Bay. H.Sta., K.s., 1076, traduction en français de la lettre de Joseph-Clément à son frère, les 15 et 21/2/1711. G.Ha.M., K.A., 753/42a R 218, Joseph-Clément, le 19/2/1711, répond à la lettre du 17/2 de son frère. *Idem*, à Malknecht, le 26/1.

risquait de « tirer les marrons du feu ». Aussi, l'électeur de Cologne exigea que la Principauté de Liège toute entière jouisse de la neutralité¹³⁸.

Le pessimisme de Joseph-Clément s'avéra justifié car les Alliés divisés hésitaient à s'engager. Vienne craignait les vues expansionnistes des Etats-Généraux combattues par le Cercle de Westphalie. Celui-ci avait refusé, en mars 1711, le projet de défense perpétuelle entre les Provinces-Unies et l'Empire et ripostait ainsi à l'hostilité de La Haye à la réaccession de la Principauté¹³⁹. Ce fut donc l'échec. D'ailleurs, la mort de Joseph Ier en avril 1711, remettait tout en cause¹⁴⁰. Charles VI, élu le 12 octobre était plus favorable aux Wittelsbach. Autre élément positif, Philippe V, soumis à de très fortes pressions de la part de son père, cédait enfin à Maximilien-Emmanuel les Pays-Bas ou plutôt ce qu'il en restait : le Luxembourg et le Namurois.

Cette cession faillit d'ailleurs causer une rupture entre les deux frères, car Joseph-Clément avait initialement été écarté par son aîné. Celui-ci ne désirait pas sa présence trop encombrante lors de l'entrée triomphale à Namur. Devant la menace d' « une goutte de commande » qui eût empêché l'électeur de Cologne, encouragé par Fénélon, de féliciter son frère à Philippeville, le nouveau souverain s'inclina¹⁴¹. Joseph-Clément en tiendra toutefois rigueur à son frère. Il fera tout pour s'opposer à ses projets de grandeur clamant peu après, qu'à quarante-et un ans, il n'était plus sous la férule fraternelle¹⁴².

¹³⁸ G.Ha.M., K.A., 753/42 a R 218, Joseph-Clément à son frère, le 26/3 et Ordonnance de Maximilien-Emmanuel, Compiègne, le 4/4/1711.

¹³⁹ K. ARNOLD, *op.cit.*, p. 138-139. Décision de la Journée du Cercle, le 25/3/1711 et G. LOCH, *Der kurrheinische Kreis ...*, p. 148-149. Ce projet sera abandonné.

¹⁴⁰ Sur ce sujet, A. ROSENLEHNER, « Zur Restitutions Politik » , p. 191-211; *IDEM, Die Stellung der Kurfürsten Max Emmanuel von Bayern und Joseph Clemens von Köln zur Kaiserwahl Karl VI (1711)*, Munich, 1900.

¹⁴¹ G. Ha.M., K.A., 753/42 a, R.218, Maximilien-Emmanuel à son frère, le 22/6 ; réponse plaintive de Joseph-Clément le 2/7. – D. Sta., KK, VI, 1709, f° 174 et 183, Joseph-Clément à Karg, Valenciennes, 29/6/1711. Joseph-Clément était particulièrement sensible à ce coup car son frère avait rayé « Namur » de sa lettre et lui fixait rendez-vous à Philippeville. – A. ROSENLEHNER, *Die Stellung...*, p. 100, Maximilien-Emmanuel apprend le 19 juin cette cession. – M.T. MONTJOIE, *La souveraineté de Maximilien-Emmanuel de Bavière aux Pays-Bas*, Mémoire de licence U.Lg, 1956-57, p.63. Les lettres patentes ne furent signées que le 2/1/1712 et expédiées en mars 1712; *IDEM*, p.87 et R. de SCHRUYVER, *op.cit.*, p.199.

¹⁴² G. Ha.M., K.A., 753/42a, R. 219, Joseph-Clément à Malknecht le 19/11/1712.

La Bavière n'avait jamais séduit Maximilien-Emmanuel qui, depuis son enfance, avait passé le plus clair de son temps, à la fuir, Au contraire, son cadet s'était toujours senti très attaché à ce qui resta sa « patrie » et fera tout pour dissuader son aîné d'échanger, à la paix, son électorat contre les Pays-Bas érigés en royaume ou encore contre la Sicile, Naples et le Milanais. Mais une couronne royale était le but de l'existence de Maximilien-Emmanuel qui estimait n'avoir plus rien à espérer du côté de la Bavière totalement ruiné et soumise aux Habsbourg depuis plus de neuf ans¹⁴³. Les propositions de Charles VI en 1712, qui allaient en ce sens, renforcèrent les craintes de Joseph-Clément. Joseph-Clément savait qu'il « y avait fort peu d'avocats de la Bavière à la cour » de son frère¹⁴⁴. Aussi menaça-t-il des feux de la damnation éternelle le chef de la Maison des Wittelsbach, implantée dans le « terroir d'Allemagne ... par Charlemagne dès l'année 800 », si Maximilien-Emmanuel ignorait ses devoirs puisque « le roi comme le paysan sera ... obligé de rendre compte de ses actions ». Quelque peu apaisé, Joseph-Clément maintiendra son opposition à l'Italie¹⁴⁵ et prit même l'avis de Fénelon venu le voir à Valenciennes. Celui-ci joua un rôle déterminant en déconseillant ces mirages qui éloigneraient définitivement les Wittelsbach du trône impérial, aboutissement de leur destin¹⁴⁶.

En attendant ce destin glorieux, au Congrès d'Utrecht, le Prince de Liège désespéré fut abandonné par Louis XIV. Il ne lui restait comme espoir que l'Empire et une campagne victorieuse de Villars. Après celle-ci, les pourparlers reprirent en novembre 1713 au château de Rastadt où le Prince Eugène et son récent adversaire se livrèrent une courtoise, mais acharnée bataille diplomatique. La réintégration totale des deux Wittelsbach en constituait l'un des points les plus importants. M. Braubach déclare que Villars croyait fermement l'obtenir¹⁴⁷, ce que sa correspondance avec Desmarets dément¹⁴⁸. En effet, Villars fut le

¹⁴³ Mémoire de Maximilien-Emmanuel à Monasterol, Namur, 4/11/1711, dans A. ROSENLEHNER, « Zur Restitutionspolitik... », p. 213-215, n°1 et R. de SCHRYVER, *op.cit.*, p.204-211 et K. MALETTKE, *op.cit.*, p.635-643.

¹⁴⁴ G. Ha.M., K.A., 753/42 a, R. 219, Joseph-Clément à son frère, 26/6/1712 et réponse de son frère des 28/6 et 2/7 ainsi que 753/40, Joseph-Clément à son frère, 27/6/1712, Cfr. HEIGEL, « Das Projekt einer Abtretung Bayerns an Österreich ... », p. 369-388 qui imprime, en plus, la lettre de Joseph-Clément du 30/6/1712. – A. KLEINSCHMIDT, « Bayern, Pfalz und Sardinien von 1700-1800 », dans *Forschungen zur Geschichte Bayerns*, t. VIII, 1900, p. 144-160. – M.T. MONTJOIE, *op. cit.*, p. 217-228 et A. BECKER, *op.cit.*, p.80-88.

¹⁴⁵ G. Ha.M., K.A., 753/42a, R. 219, le 25/12/1712.

¹⁴⁶ FÉNELON, O.C., T.V., p. 132, Fénelon à Joseph-Clément, Cambrai, 8/3/1713 et G. Ha. M., K.A., 753/42a, R. 220, Joseph-Clément à Malkenecht, Valenciennes, 21/2/1713.

¹⁴⁷ M. BRAUBACH, *Prinz Eugen von Savoyen*, Vienne, t. III, p.198-203.

premier surpris quand il arriva à arracher à la cour de Vienne, lors de la signature du traité le 6 mars 1714, le rétablissement des électeurs dans tous leurs états et leurs prérogatives, sans condition¹⁴⁹. Ainsi que le maréchal l'avoua dans une lettre inédite : « je vois bien que les généraux d'armée sont de parfaits ignorants en matière de négociation »¹⁵⁰. Torcy, talonné par Karg, envoyé à Versailles par Joseph-Clément, avait obtenu une belle victoire¹⁵¹.

Cependant, l'électeur de Cologne se plaignit à son frère de l'ignorance dans laquelle son chancelier l'avait tenu pendant son séjour à Versailles¹⁵². Joseph-Clément demanda au ministre de Maximilien-Emmanuel, le baron de Malknecht, de surveiller Krag de crainte qu'il ne mollisse devant la cour de Vienne, pour rentrer en grâce¹⁵³. Le chancelier, quelque peu refroidi par les semonces de son maître, l'assura de son entier dévouement¹⁵⁴ et fit des prodiges, défendant avec habileté et honnêteté les droits et revendications de Joseph-Clément... Ses multiples mémoires et ses démarches en témoignent.

VI Le retour (1715-1723)

Nous ne retracerons pas le chassé-croisé qui maintient en haleine le Prince de Liège et Electeur de Cologne avant son retour glorieux dans la Cité en janvier 1715 puis dans l'électorat de Cologne, avant de partir à Munich étape vers Vienne où il espérait réconcilier sa maison avec celle des Habsbourg. Il ne put aller au-delà de Salzbourg car il n'était pas attendu. Par après, Joseph-Clément fit porter la responsabilité de cet échec sur son frère, jaloux de ces initiatives. Son retour plus rapide que prévu à Bonn serait dû en partie à sa

¹⁴⁸ A.N., G7, 543 C, f° 196-197, Villars à Desmarets, Rastadt, 14/1/1714. On n'aboutira jamais à la restitution totale des deux électeurs.

¹⁴⁹ H. Vast, *Les grands traités du règne de Louis XIV*, Paris. 1893, t. III., p. 170-173. L'article XV.

¹⁵⁰ A.N., G7, 543 C, f°298, Villars à Desmarets, le 1/2/1714.

¹⁵¹ Joseph-Clément, de crainte d'irriter les ministres, n'avait pas osé y aller lui-même. G. Ha. M., K.A., 753/42a R. 220, Joseph-Clément à Malknecht, 13/12/1713. Cfr. P. HARSIN, *op.cit.*, p.221 et K. MALETTKE, *op.cit.*, p.645-651.

¹⁵² G.Ha.M., K.A., 753/42a, R. 220, Joseph-Clément à Malknecht, 14/2/1714, Valenciennes.

¹⁵³ *Idem*, le 11/4/1714.

¹⁵⁴ L. ENNEN, *Der Spanische Erbfolgekrieg ...*, p. CLXXIV-CLXX, Karg à son maître, Baden, 11/7/1714 en réponse à sa lettre du 29/6/1714.

rancune contre Maximilien-Emmanuel¹⁵⁵. Ce dernier avait reçu, lui aussi, la bénédiction de Louis XIV en vue d'une parfaite réconciliation avec l'Autriche et préférerait que son cadet ne s'occupât de rien¹⁵⁶ si ce n'est de sa succession. Dès le mois d'août 1715, Maximilien-Emmanuel avait relancé son frère en l'assurant qu'il gardait sa liberté de décision dans le choix de ses neveux comme coadjuteurs ...¹⁵⁷. La disparition de François de Lorraine, le 17 juillet, facilitait grandement les menées bavaroises grâce à l'élimination du protégé de la cour de Vienne. La maison de Lorraine s'était montrée particulièrement active pendant la guerre pour se concilier le Chapitre de Cologne et un mémoire du début de 1715 révèle le climat politique de l'électorat et les dispositions réelles de Joseph-Clément de Bavière¹⁵⁸.

L'électeur n'avait fondamentalement aucune envie de se lier les mains. Même, il espérait sur la foi de certains de ses médecins, vivre encore vingt ans malgré son état de santé précaire. Déjà, en 1714, il s'était plaint à Torcy des pressions de l'électeur de Bavière¹⁵⁹. Ce jugement se vérifiera en 1721 quand Joseph-Clément fut contraint sans ambages par Munich de passer aux actes : par superstition, il reportait sa décision car il craignait de signer son arrêt de mort en s'adjoignant un successeur. Cet état d'esprit de Joseph-Clément de Bavière explique ses réticences, d'autant plus que Philippe-Maurice, le neveu imposé par Maximilien-Emmanuel, ne lui convenait nullement. Lors de son voyage à Munich, il avait jugé ses neveux et dépeint Philippe-Maurice comme « un enfant fort mal tournée » avec de mauvaises inclinations, « ambitios » (sic) et « dur de cœur »¹⁶⁰. Son préféré, Ferdinand, ne l'empêchait pas d'apprécier les qualités de Clément-Auguste, « tranquille », mais la meilleure âme du monde. Et puis ce dernier lui avait ouvert ses plus secrètes pensées et Joseph-

¹⁵⁵ L. ENNEN, *Der Spanische Erbfolgekrieg ...*, p. CXCIV-CXCVIII, Joseph-Clément à Karg, Munich et Schleissheim, 28/9, 2/10, 4/11/1715. M. BRAUBACH, *op.cit*, p. 298-299 et A.M.A.E., *C.P., Cologne*, 62, f°77, Frischmann au Roi, 4/10/1715. Ainsi que le dit Karg « parce que l'Electeur de Cologne et celui de Bavière malgré l'amour fraternel quand ils se trouvent ensemble ne sont pas longtemps d'accord entre eux ».

¹⁵⁶ A. LEBON, *Recueil des instructions ...*, Bavière, p. 151-159. Instruction pour le comte de Saumery, Versailles, 18/1/1715 et A. KRAUS, *Bayern im Zeitalter des Absolutismus...*, p.458.

¹⁵⁷ G.Ha.M., K.A., 753/42 a, R.220, Malknecht à Joseph-Clément, Munich, 21/8/1715.

¹⁵⁸ Haus-Hof und Staatsarchiv Wien, *Lothringisches Hausarchiv*, 16, f°287-292v°.

¹⁵⁹ M. WEITLAUF, *Kardinal Johann Theodor von Bayern (1703-1716), Fürstbischof von Regensburg, Freising und Lüttich*, Ratisbonne, 1970, p.108, le 30/4/1714.

¹⁶⁰ L. ENNEN, *Der Spanische Erbfolgekrieg ...*, p. CXCVI-CXCVIII, Joseph-Clément à Karg, Schleissheim, 4/11/1715.

Clément revivait ses propres souffrances : le futur « Monsieur cinq Eglises » n'avait aucune vocation ecclésiastique Néanmoins, ce fut lui qui recueillera l'évêché de Ratisbonne.

L'animosité de Joseph-Clément contre son frère était grande, d'autant plus que Maximilien était soupçonné à nouveau de caresser des rêves de grandeur royale. A l'occasion du mariage de son fils, le prince électoral Charles-Albert, avec l'une des archiduchesses d'Autriche, Maximilien-Emmanuel recevrait Naples ou le gouvernement héréditaire des Pays-Bas et quitterait la Bavière¹⁶¹. Frischmann le nouvel envoyé français calma les inquiétudes du Wittelsbach si attaché à sa terre natale. L'envoyé français n'avait cependant pas pris garde à un changement significatif dans la collation de la prébende du Chapitre de Saint-Lambert, libre par la mort de l'électeur de Trèves, Charles de Lorraine. Cette prébende, initialement destinée au « favori » Clément-Auguste fut, sur l'injonction de Munich, confiée à Philippe-Maurice, qui devait, recueillir Liège, Cologne, et Hildesheim¹⁶². Cependant Joseph-Clément déclarait nettement à son frère que Philippe serait son coadjuteur « quand il sera temps ... »¹⁶³. Il n'en eut pas le temps, mourant en mars 1719. Enflammé par ses rêves de bâtisseur de son nouveau palais de Bonn, Joseph-Clément était criblé de dettes. Il se sentait pris à la gorge et voyait en son frère son seul sauveur. Maximilien-Emmanuel avait en effet promis de payer ses dettes s'il acceptait de se choisir un successeur¹⁶⁴. Cette promesse et les intrigues menées de main de maître par le ministre Plettenberg se terminèrent après plus de deux ans de négociations, où l'or et les prébendes furent répandues à souhait, par l'élection de Clément-Auguste comme coadjuteur le 9 mai 1722.

Le succès se prolongera par le mariage conclu le 31 mai 1722 entre Charles-Albert de Bavière et la duchesse Marie-Amélie de Habsbourg. Certes, cette dernière renonçait dans son contrat de mariage à ses droits de succession, mais les espoirs caressés par les Wittelsbach n'étaient pas éteints comme le montrera l'élévation du même Charles-Albert sur le trône laissé vide par la mort de Charles VI. Ce mariage fut prestigieux. Il fut l'occasion à

¹⁶¹ A.M.A.E., C.P., Cologne, 63, f°104v°, 110v°-111, 113, 134-135v°, 139, Frischmann, les 4, 7, 11/4 et 2/5/1716 ; réponse de Versailles, les 24/4 et 22/5/1716.

¹⁶² L. LAHAYE, *Analyse des actes contenus dans les registres du Scel des Grâces ...*, p. 65-66, Bonn, les 15/12/1715 et 2/1/1716 ainsi que Bay.H. Sta., k.s., 17213, Karg à Malknecht, le 15/12/1715 et G. Ha.M., K.A., 753/42 a, R.220, Malknecht à Karg, Munich, 21/12/1715 et Bay. H. Sta., K.s., 17214, Karg à Malknecht, 5/1/1716, et A.M.A.E., C.P., Cologne, 65, f°233-234, Bonn, 28/8/1717.

¹⁶³ G.Ha.M., K.A. 724, Joseph-Clément à son frère, le 7/6/1716 et A.S.V., *Nunziatura di Colonia*, 85, f°534, Cologne, 13/9/1716.

¹⁶⁴ D.Sta., KK, II, 77, f°1-2, Joseph-Clément à Unertl, Bonn, 2/1723.

l'automne 1722, du dernier voyage dans la douce Bavière, de Joseph-Clément. Il en profita pour mettre la dernière main, avec Maximilien-Emmanuel, au projet de traité d'alliance qui sanctionnerait l'union des branches palatine et bavaroise de la Maison des Wittelsbach. Joseph-Clément ne vit pas la conclusion de ce projet qui lui tenait tant à cœur car il fut seulement ratifié le 15 mai 1724¹⁶⁵.

*

* *

L'année suivante, de plus en plus souffrant, Joseph-Clément s'était rendu compte de la nécessité d'assurer l'évêché liégeois dans sa Maison. Le 12 août, il écrivait à son frère en dressant le plan de campagne qui servirait à investir le Chapitre : obtenir du pape, avec l'aide du nonce de Cologne, un bref d'éligibilité pour Clément-Auguste, recevoir la bénédiction impériale et s'assurer secrètement des chanoines par le concours de Glimes¹⁶⁶. Maximilien-Emmanuel n'avait pas attendu cette missive pour agir et dès le 19 juin avait prié le pape de lui accorder cette grâce. Le nonce Gaetano de Cavalieri joignit ses efforts à ceux des Wittelsbach. Il dépeignait le triste sort de la Principauté livrée aux Etats-Généraux qui faisaient rouler leur or sur de Sélys le grand-doyen¹⁶⁷. Ce fut l'échec, deux tiers des chanoines rejetèrent la proposition d'une coadjutorerie¹⁶⁸.

Peu après, le 12 novembre 1723, Joseph-Clément livrait et perdait son dernier combat, non plus contre les Liégeois mais contre la mort. Celle-ci marquait la fin d'une époque à Liège, celle du Grand Siècle et de la dynastie des Wittelsbach, ininterrompue depuis 1581 si ce n'est par le triste et douloureux interrègne de Jean-Louis d'Elderén. L'entrée impressionnante à Liège de Clément-Auguste et ses diatribes contre le gouvernement de son oncle n'eurent pas l'effet escompté. Le 7 février 1724, la bourgeoisie liégeoise,

¹⁶⁵ Th. HEIGEL, *Die Wittelsbach Hausunion vom 15. Mai 1724*, dans les *Sitzungsberichte des P.P. und Historische Classe der k.b. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1891-1892, p. 255-310 et L. KINSKY, *Die Aussenpolitik des Ministers Ferdinand von Plettenberg*, Dissertation, Bonn, 1956, p. 15-16.

¹⁶⁶ Bay. H.Sta., K.s., 1099.

¹⁶⁷ A.S.V., *Nunziature di Colonia*, 113, f°444-448v°, Cologne, 20/6/1723 et L. JADIN, *Actes de la Congrégation consistoriale ...*, p. 424-426, Cologne, le 20/6/1723. Réponse de Spinola du 10/7/1723, p.426 et Bay. H.Sta. *Bayerische Gesandtschaft Wien*, 439, lettre de Hennisch du 6/12/1723.

¹⁶⁸ A.M.A.E.,C.P., *Liège*, 20, f°51-52, 68, 74-75, 175. Poitiers à Morville, les 15, 20, 29/9/1723 et Woot à Rossi, Liège, 27/9/1723 ainsi qu'une lettre de Liège du 24/12/1723 et E. FAIRON, *Les dessous d'une élection épiscopale. Comment Georges-Louis de Berghes devint évêque de Liège le 7 février 1724* dans *Mélange C. de Borman*, Liège, 1919, p.275-278.

encouragée par la neutralité de Charles VI, prit une revanche éclatante et posthume, sur un Prince qui l'avait négligée au profit de nobles étrangers¹⁶⁹. C'est vingt ans après que Maximilien-Emmanuel qui avait toujours tenté d'exercer sa tutelle sur son cadet, réussira après sa mort à faire monter sur le trône de Saint-Lambert, son jeune fils Jean-Théodore le dernier des Wittelsbach à Liège.

¹⁶⁹ Bay. H. Sta., *Bayerische Gesandtschaft Wien*, 440. Lettres du comte de Preising, Liège, 6 et 9/2/1724 et Extrait des *Nouvelles d'Amsterdam* du 4/2/1724 ainsi que *Bay. Gesand. Wien*, 444. Maximilien-Emmanuel au résident Wilhelm à Vienne en réponse à la lettre de ce dernier du 16/11/1723. – E. FAIRON, *op.cit.*, p.275-286.